



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

Question au Gouvernement n° 4043

Texte de la question

CONFLIT ENTRE L'ARMÉNIE ET L'AZERBAÏDJAN

M. le président. La parole est à Mme Marine Brenier.

Mme Marine Brenier. Depuis le 12 mai dernier, l'armée azérie occupe illégalement deux régions situées à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de la République d'Arménie.

Après avoir déclenché le 27 septembre 2020, avec le soutien militaire de la Turquie et de milices djihadistes, une guerre contre l'Arménie et l'Artsakh ayant entraîné la mort de milliers d'Arméniens, l'Azerbaïdjan attaque une nouvelle fois l'Arménie.

La situation est dramatique. L'Azerbaïdjan refuse de libérer les prisonniers de guerre et pille le patrimoine religieux au Haut-Karabakh. L'Arménie se retrouve avec à ses frontières une alliance turco-azérie qui se revendique des génocidaires de 1915, appuyée dans ses desseins mortifères par des djihadistes. Le silence de votre gouvernement a conduit à l'implantation durable de djihadistes dans le Caucase du Sud et à la création d'un centre de commandement russo-turc au Haut-Karabakh.

En tant que coprésidente du groupe de Minsk, la France n'a pas joué son rôle diplomatique dans ce conflit.

M. Patrick Hetzel. Très juste !

Mme Marine Brenier. Par votre passivité traduisant un renoncement, vous laissez la Russie prendre la main sur ces négociations pourtant demandées par l'Arménie.

Le Président Macron a semblé enfin exprimer un message de solidarité au premier ministre arménien, mais la France se réveille bien trop tard.

Monsieur le ministre, mes questions sont simples. Alors que l'Union européenne s'apprête à voter une résolution visant à libérer les prisonniers arméniens, le Président de la République va-t-il lui aussi s'engager dans cette voie ? Après avoir exprimé la possibilité d'un soutien militaire et diplomatique de la France à l'Arménie, va-t-il enfin passer des paroles aux actes ? Allez-vous saisir, et quand, le Conseil des Nations unies en ce sens ? Allez-vous enfin participer aux négociations aux côtés de la Russie ?

Je me permets d'insister car, interrogé à plusieurs reprises par notre assemblée, le Gouvernement a continué à traiter avec indifférence les résolutions adoptées par un consensus républicain visant à reconnaître la République d'Artsakh. Monsieur le ministre, nous souhaitons avoir enfin des réponses. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.

M. Franck Riester, *ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité*. Je ne peux pas vous laisser dire que la France n'a pas été au rendez-vous dans ce conflit dans le Haut-Karabakh. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Mme Marie-Christine Dalloz. Ben voyons !

M. Franck Riester, *ministre délégué*. La France a été au cœur des négociations en tant que membre du groupe de Minsk, avec les États-Unis et la Russie. Dimanche dernier encore, Jean-Yves Le Drian était en discussion...

M. Pierre Cordier. Il ne suffit pas de discuter !

M. Franck Riester, *ministre délégué*. ...avec le secrétaire d'État américain Antony Blinken et ses homologues azerbaïdjanais et arménien pour trouver des solutions concrètes au problème des troupes azerbaïdjanaises positionnées dans une zone où les frontières internationales sont mal délimitées, en appelant très clairement à leur retrait. Et nous appelons très clairement à ce que le cessez-le-feu soit mis en œuvre et consolidé, notamment en faisant appliquer la demande de libération immédiate des prisonniers arméniens.

M. Sylvain Maillard. Très bien !

M. Franck Riester, *ministre délégué*. Jean-Baptiste Lemoyne, quand il s'est rendu à Erevan pour la commémoration du génocide le 24 avril dernier, a rencontré les familles des prisonniers détenus pour les assurer du soutien de la France. Le Président de la République lui-même a été en contact encore très récemment avec le premier ministre arménien pour l'assurer du soutien de la France et de sa volonté d'agir au sein du Conseil de sécurité et du groupe de Minsk afin de trouver une solution de long terme dans cette région, ce qui est la seule façon d'assurer une paix durable dans le Haut-Karabakh.

En ce qui concerne la question du patrimoine culturel et religieux, nous sommes également mobilisés pour le protéger du danger auquel il est exposé.

Vous voyez, madame la députée, que le Gouvernement est totalement mobilisé dans cette région du Haut-Karabakh. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme Marine Brenier, pour une seconde.

Mme Marine Brenier. L'Azerbaïdjan se base sur des cartes qui datent de l'URSS...

M. le président. Merci.

M. Pierre Cordier. Il y a un peu de partialité, monsieur le président !

Données clés

Auteur : [Mme Marine Brenier](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4043

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et attractivité

Ministère attributaire : Commerce extérieur et attractivité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 mai 2021](#)